



Fiche terminologique n°27

TERME ÉTUDIÉ : **special education**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire : enfance en difficulté

DÉFINITION : "The education of pupils who deviate so far physically, mentally, emotionally, or socially from the relatively homogeneous groups of so-called normal pupils that the standard curriculum is not suitable for their educational needs and their variation presents unusual management problems to the school through its interference with the learning of others; carried on in special classes, through special curricula, and/or in special schools."

CONTEXTE :

TERME ÉTUDIÉ : **éducation de l'enfance en difficulté**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

DÉFINITION : «Éducation des sujets qui, par rapport aux groupes d'élèves relativement homogènes de l'enseignement ordinaire, présentent des différences physiques, mentales, affectives ou sociales suffisamment marquées pour nécessiter un traitement particulier.»

CONTEXTE : « Durant l'année 2000, près de 5 000 enseignantes et enseignants ont suivi un cours menant à une qualification additionnelle (QA) en éducation de l'enfance en difficulté. [L'] éducation de l'enfance en difficulté connaît en général un taux de participation plus élevé que tous les autres cours menant à une QA. »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette les termes «éducation des enfants hors cadre» et «éducation de l'enfance atypique» parce qu'ils ont une connotation négative. Il écarte le terme «éducation de l'enfance exceptionnelle» parce qu'il s'agit d'un anglicisme dans ce sens. En anglais, le terme «exceptional» désigne à la fois les enfants doués et les enfants déficients alors qu'en français le terme «exceptionnel» ne s'applique qu'aux enfants exceptionnellement doués. (Lexique anglais-français de l'enfance en difficulté, Nadeau, M. et Levesque, D.) Le terme «éducation de l'enfance inadaptée» ne convient pas : l'adjectif «inadapté» a un sens restreint car il s'applique à une personne présentant un déficit intellectuel ou des troubles affectifs qui la rendent incapable de faire face aux conditions normales de la vie. Ce terme ne recouvre donc pas le domaine de l'apprentissage et ne comprend pas les enfants doués. Les termes «éducation spéciale» et «enseignement spécial» ne conviennent pas parce que l'adjectif «spécial» est trop vague et ambigu.

Le Réseau retient le terme «éducation de l'enfance en difficulté» qui est clair et concis. L'élément «en difficulté», qui signifie dans une situation difficile, décrit bien les circonstances dans lesquelles ces enfants se trouvent en raison de leur douance ou de leur handicap. Ce terme peut servir de générique et s'employer de multiples façons, par exemple : enfance ou enfant(s) en difficulté; personnel enseignant chargé de l'enfance ou des enfants en difficulté; classe ou école de l'enfance ou des enfants en difficulté; programme destiné à l'enfance ou aux enfants en difficulté, etc. Lorsqu'on veut préciser le degré de difficulté ou la nature de celle-ci, on pourra utiliser les termes «élève en difficulté extrême», «élève en difficulté d'adaptation», «élève en difficulté d'apprentissage», etc. Par conséquent, le Réseau recommande le terme «éducation de l'enfance en difficulté».

DATE DE RÉDACTION : février 1987